



En hausse

L'EURO - Les fonds monétaires américains témoignent d'une confiance retrouvée dans la monnaie unique. Fin septembre, leur exposition envers des banques de l'eurozone a crû de 16 % par rapport au mois précédent, selon Fitch, cité par le *Financial Times* du lundi 29 octobre.



En baisse

LE JAPON - Faute d'un vote rapide, l'Etat sera « à l'arrêt », a averti, lundi 29 octobre, le premier ministre japonais, Yoshihiko Noda. Un blocage politique empêche le Sénat d'adopter une loi autorisant l'émission d'obligations pour couvrir 40 % du budget d'avril 2012 à mars 2013.

Les cours du jour

(29/10/12, 09 h 49)

EURO	1 euro	1,2925 dollar (achat)
OR	Once d'or	1 716 dollars
PÉTROLE	Light Sweet Crude	85,83 dollars
TAUX D'INTÉRÊT	France	2,26 (à dix ans)
TAUX D'INTÉRÊT	Etats-Unis	1,76 (à dix ans)

Le « M. Sécurité » d'Ikea France accuse

Jean-François Paris affirme que l'espionnage des salariés était connu et encouragé par la direction

Les médias l'ont dépeint comme une sorte de grand inquisiteur fouillant méthodiquement dans la vie privée de collègues et de clients. Du jour au lendemain, il a été mis sur la touche puis désavoué et finalement licencié pour avoir foulé aux pieds les « valeurs » et l'« éthique » de son groupe. Jean-François Paris était responsable des questions de sécurité au sein d'Ikea France depuis près de quatorze ans. Aujourd'hui, on le soupçonne d'être au cœur - voire à l'origine - d'un vaste système d'espionnage dirigé principalement contre le personnel du distributeur de meubles.

Pour la première fois, il s'exprime publiquement afin de livrer sa part de vérité. Dans cette affaire, il reconnaît ses erreurs, mais n'accepte pas de servir de fusible : non

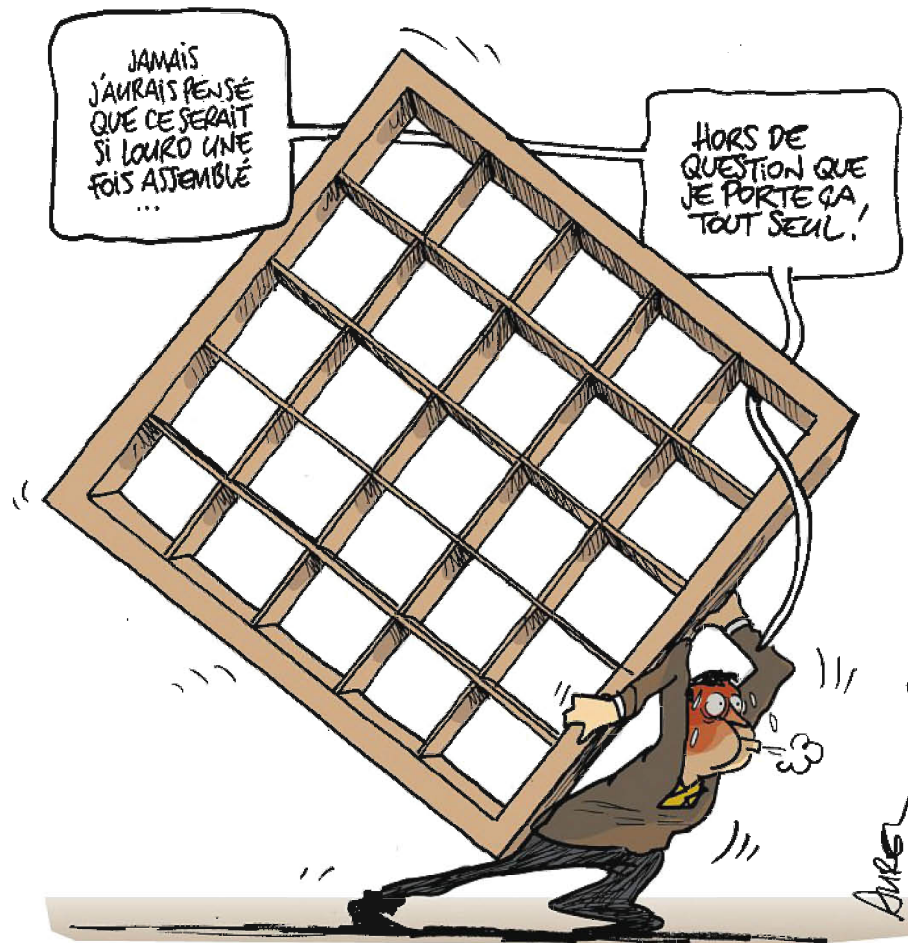
A partir du milieu des années 2000, le « contrôle de pedigree » prend un caractère industriel

seulement la direction connaissait les pratiques incriminées, dit-il en substance, mais elle les a très largement encouragées.

Rien, dans le parcours initial de M. Paris, ne laissait présager qu'il serait, un jour, accusé de flicage. Doué en athlétisme au point de participer, à la fin des années 1980, à un championnat de France universitaire, son but, au départ, était d'enseigner l'éducation physique et sportive. Mais il a finalement dû bifurquer vers une autre voie.

Après avoir décroché une maîtrise de gestion dans le monde du sport, il se fait embaucher au début des années 1990 par un magasin Decathlon, dans l'Essonne, où il travaille un an comme chef de rayon. Puis il dirige une salle de fitness à Paris pendant trois ans et demi.

C'est en février 1995 qu'Ikea le recrute. Au bout de plusieurs mois de stage en interne, il atterrit dans l'encadrement d'un point de vente à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne). Trois ans plus tard, il prend du galon et intègre le siège social d'Ikea France - alors implanté à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Sa mission est double : superviser les responsables administratifs des magasins français et gérer les questions de sécurité (dont il



s'était occupé à un échelon local, à Villiers). Celles-ci recouvrent un champ extrêmement large : prévention des accidents du travail et des risques d'incendie, vidéoprotection, gardiennage des établissements. « Lorsque j'ai été nommé à ce poste, celui qui l'occupait jusqu'alors m'a dit que nous faisons parfois appel à une société de conseil, notamment pour conduire des enquêtes en cas de suspicion de vols. »

Ces pratiques vont, petit à petit,

prendre de l'ampleur. Ikea, dont le réseau de points de vente s'étend dans l'Hexagone, est confronté, comme d'autres distributeurs, aux assauts de prédateurs : attaques à main armée, détournements d'argent et de marchandises - parfois commis par des salariés - de l'entreprise ou avec leur complicité, etc.

Pour combattre ces risques, « il a fallu que je me débrouille ». M. Paris, qui n'est pas un spécialiste de ces problématiques, s'ad-

joint les services de plusieurs prestataires. Parmi eux figure Eirpace, une société dirigée par Jean-Pierre Fourès, un ancien policier des renseignements généraux. Il y a aussi Sûreté International, dont l'une des missions consiste à forger des procédures en matière de sûreté et à former le personnel (détection de fausse monnaie ou de fausses pièces d'identité, etc.).

Dans un premier temps, M. Paris demande ponctuellement des renseignements sur tel

ou tel salarié signalé par un établissement : « Merci de me dire si la personne suivante a un dossier judiciaire », écrit-il à M. Fourès, dans un courriel d'octobre 2002. En juin 2003, nouvelle requête par e-mail au patron d'Eirpace : « J'ai besoin de connaître l'état de son casier et surtout son train de vie », réclame-t-il en parlant d'un collaborateur employé dans le sud de la France. Fin 2003, un salarié de Sûreté International, sur le point d'être licencié, propose ce type d'informations à M. Paris mais les deux hommes, finalement, ne feront pas affaire.

A partir du milieu des années 2000, le « contrôle de pedigree » prend un caractère industriel. La direction des ressources humaines se plaignait d'être confrontée à des représentants du personnel virulents, Jean-Louis Baillot, le patron d'Ikea France à l'époque, se tourne vers Jean-François Paris : « Il me demande de faire en sorte que ces gens-là ne soient plus recrutés. Je lui explique que ça ne sert à rien, mais il maintient sa volonté. Il faut faire un filtrage, me dit-il. »

Les magasins, sur le point d'ouvrir leurs portes, transmettent donc à M. Paris la liste des personnes qu'ils ont l'intention d'embaucher. Leurs noms sont ensuite communiqués à Eirpace qui procède aux vérifications souhaitées. C'est, par exemple, ce qui se produit dans les établissements de Brest et de Rouen. Comment Jean-Pierre Fourès obtient-il les rensei-

gnements convoités ? Mystère. Jean-François Paris sent bien qu'un parfum d'interdit flotte autour de ces méthodes. Mais il s'agit en même temps de « process d'entreprises qui étaient visés par la direction financière et connus de la direction générale ». En outre, argumente-t-il, certaines filiales d'Ikea à l'étranger font peu ou prou la même chose : grâce à des bases de données auxquelles elles sont abonnées, elles peuvent savoir si un candidat à l'embauche a été condamné dans le passé.

À la fin 2009, M. Baillot cesse d'être patron d'Ikea France (pour accéder à d'autres fonctions dans le groupe), mais les enquêtes de moralité se poursuivent après cette date. Le personnel du magasin

« Je n'ai pas mesuré les conséquences de mes actes. Si j'avais su, je n'aurais pas pris le risque d'exposer ma famille et moi »
Jean-François Paris

de Reims, dont l'activité démarre en 2010, est passé au crible, rapporte Jean-François Paris.

Dans l'établissement de Franconville (Val-d'Oise), où des syndicalistes de FO font régner un climat de tension, la direction appelle à la rescousse un autre cabinet de conseil, GSG SAS. Deux femmes sont postées dans les lieux pour surveiller les employés et mener des « études de réputation », assurent les mauvaises langues - ce que conteste GSG SAS.

Quoi qu'il en soit, cette intervention est payée par le siège d'Ikea France, souligne M. Paris. D'après lui, la direction nationale de l'enseigne connaît bien GSG SAS puisqu'elle l'a sollicitée pour des séances de media training et pour être mise en contact avec des personnalités politiques.

« Je n'ai pas mesuré les conséquences pénales de mes actes, confie Jean-François Paris. Si j'avais su, jamais je n'aurais pris le risque de m'exposer et d'exposer ma famille. » Le 9 mars 2012, son domicile est perquisitionné par des policiers et il est placé en garde à vue, dans le cadre d'une enquête ouverte par le parquet de Versailles. Une semaine auparavant, FO avait porté plainte à la suite de la révélation par Le Canard enchaîné et par le site d'information Mediapart des mails que M. Paris avait échangés avec Eirpace et avec Sûreté International.

C'est la dégringolade. Fin avril, le chef de la sécurité est convoqué à un entretien préalable à sanction par l'actuel patron d'Ikea France, Stefan Vanoverbeke. Il reçoit sa lettre de licenciement « pour cause réelle et sérieuse » dans la deuxième quinzaine de mai. Trois autres hauts responsables - dont M. Baillot - sont également remerciés. Durant l'été, Jean-François Paris se rend une dernière fois au siège, à Plaisir (Yvelines), pour récupérer ses affaires.

Aujourd'hui, il éprouve un « sentiment d'abandon ». Il trouve « assez lâche » que son ancien employeur ne reconnaisse pas sa responsabilité et « mette toute cette affaire sur le dos de quelques personnes ».

Depuis sa première garde à vue, M. Paris n'a pas été entendu par les enquêteurs ni auditionné par un juge d'instruction. ■

BERTRAND BISSUEL

Trois protagonistes du « flicage » du personnel du distributeur suédois contestent leur responsabilité

DANS son témoignage, l'ex-responsable de la sécurité d'Ikea France, Jean-François Paris, prête un rôle à plusieurs protagonistes.

Il y a d'abord Jean-Louis Baillot. L'ancien directeur général d'Ikea France aurait suggéré de vérifier minutieusement les éventuels antécédents judiciaires des personnes recrutées dans les magasins ouvrant leurs portes dans l'Hexagone. « C'est grotesque, rétorque M. Baillot. Cela n'aurait servi à rien de filtrer, à ce stade, tous les employés : ils étaient déjà embauchés. » Il souligne par ailleurs que M. Paris n'avait pas de compte à lui rendre, car ce dernier dépendait du directeur administratif et financier. M. Baillot assure être étranger au système d'es-

pionnage : il ne l'a pas demandé et n'en a pas été informé. Il fait aussi valoir qu'il entretenait de bonnes relations avec les syndicats et qu'Ikea France, du temps où il en fut le patron (1996-2009), n'a pas connu de grève nationale. « M. Paris se rend compte aujourd'hui qu'il a un peu franchi la ligne jaune » et il essaie, pour se défendre, de mettre en cause d'autres personnes, aux yeux de M. Baillot.

Deuxième acteur-clé cité par M. Paris : l'actuelle direction générale d'Ikea France. Celle-ci aurait été au courant des faits incriminés et aurait même fait appel à l'un des prestataires accusés d'espionnage dans le magasin de Franconville (Val-d'Oise). Elle répond,

dans un courriel, qu'elle « ne fera pas de commentaires sur une procédure pénale en cours et continuera à apporter tout son concours à la manifestation de la vérité ».

Vérifications de patrimoine

Tout en condamnant « totalement les pratiques mises au jour au printemps dernier », qui sont « contraires à ses principes les plus fondamentaux », elle souligne qu'« Ikea s'est dotée d'une organisation renforcée en France avec la mise en place d'un département gouvernance et conformité », de manière à éviter que de tels errements ne se reproduisent.

Enfin, Jean-Pierre Fourès, dirigeant de la société Eirpace, aurait fourni des informations sur les

antécédents pénaux de salariés. Celui-ci indique, par écrit, que « les prestations sollicitées par Ikea furent variées, allant de vérifications de patrimoine à des études de CV, journaux par des candidats à l'embauche, des vérifications d'adresses, des recherches de notoriété de fournisseurs, sans que cette brève énumération soit limitative ».

M. Fourès précise que « le volume des sollicitations s'est régulièrement réduit vers 2007, 2008, pour devenir ponctuel au-delà ». Il exprime « toute réserve » sur les mails révélés par la presse qui peuvent laisser penser qu'il a recueilli des renseignements en dehors de tout cadre légal. ■

B. B.